

**DIRIZZIONI GHJINARALI AGHJUNTA DI I SISTEMI D'INFURMAZIONI, DI A  
 CUMUNICAZIONI INTERNA È DI I RISORSI UMANI  
 DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SYSTEMES D'INFORMATIONS, DE  
 LA COMMUNICATION INTERNE ET DES RESSOURCES HUMAINES**

**Aghjuntu(a) à u DGA è rispunsevuli di i risorsi umani  
 Adjoint(e) au DGA et responsable des ressources humaines**

Cadres d'emplois : Attachés territoriaux, **Administrateurs Territoriaux**  
 Grades: **Directeur territorial, Attaché hors classe,  
 Administrateur, Administrateur hors classe,**  
 Catégorie A et A+ – Filière **Administrative**

**I/ DIFINIZIONI DI U POSTU (ROLLU È MISSIONI) / DEFINITION DU POSTE**

En cohérence avec les orientations de la Collectivité et sous l'autorité du Directeur (trice) Général(e) adjoint(e) en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines, il (elle) assiste et conseille ce(tte) dernier(ière) en participant à l'élaboration des choix stratégiques, à la définition des orientations globales, au pilotage transversal de la Direction Générale Adjointe et à la mise en œuvre des processus de décision qui en découlent et plus particulièrement en matière de ressources humaines.

L'adjoint(e) au DGA et responsable des ressources humaines participe aux réunions de direction de la DGA qu'il (elle) représente auprès de ses équipes. À la demande expresse et en cas d'absence du (de la) DGA, il (elle) peut participer au Comité de direction générale.

En concertation avec le (la) DGA et dans le cadre du pilotage des projets transversaux et des processus métiers, il (elle) coordonne les directions et services de son secteur et par délégation, met en œuvre et régule l'activité des directions et services en charge des ressources humaines en cohérence avec les orientations préalablement définies.

Ses compétences en matière juridique, financière, technique, d'organisation et de méthode, lui permettent d'impulser une dynamique de réflexion et d'innovation en matière d'organisation et de fonctionnement des services et de prospective territoriale.

Il (elle) s'assure de la déclinaison des orientations stratégiques, conçoit et met en œuvre des solutions dans son domaine de compétences pour améliorer le fonctionnement de la DGA et atteindre les objectifs fixés afin de répondre aux besoins identifiés.

Il (elle) porte et incarne, aux côtés du DGS et du (de la) DGA, les valeurs de la collectivité et conduit les changements organisationnels liés aux bouleversements induits par la création de la Collectivité de Corse, dans une logique d'efficacité des services publics.

Le poste est basé à Bastia.

**II/ ATTIVITÀ PRINCIPALI / ACTIVITES PRINCIPALES**

**Coordonner les politiques sectorielles sous l'autorité du DGA**  
**Piloter la DGA en coordination avec le (la) DGA et sous son autorité**

**III/ CUNNISCENZI È CAPACITÀ RICHIESTI / CONNAISSANCES ET CAPACITES REQUISES**

**Sapè fà / Savoir - faire :**

**Coordonner les politiques sectorielles sous l'autorité du DGA**

- Après analyse de l'environnement territorial, contribuer à la définition des orientations stratégiques dans son secteur d'intervention et plus particulièrement en matière de ressources humaines
- Concevoir, organiser, piloter et mettre en œuvre l'action publique, afin de remplir les objectifs assignés à la DGA, dans le respect de l'intérêt général
- Impulser et coordonner les projets stratégiques intégrant innovation et efficience des services
- Proposer les conditions de faisabilité des objectifs politiques et des projets
- Alerter et sensibiliser aux contraintes et risques des hypothèses d'arbitrage
- Sécuriser juridiquement les actes et projets de la collectivité dans son secteur d'intervention et garantir l'application des procédures.

**Piloter la DGA en coordination avec le (la) DGA et sous son autorité**

- Assurer le pilotage des directions et services de la DGA en déclinant les orientations politiques en objectifs opérationnels et en mobilisant les synergies de l'ensemble des acteurs
- Assurer l'animation de la DGA en matière de conduite de changement, de conduite de projets et du management des projets transversaux
- Coordonner, répartir et planifier les activités des directions dans une logique d'optimisation des processus métiers
- Participer au pilotage des effectifs et de la masse salariale du secteur
- Identifier les marges de manœuvre financières et les seuils d'alerte
- Conduire l'élaboration et l'exécution du budget de la direction générale adjointe
- Organiser l'élaboration des outils et dispositifs de contrôle d'aide à la décision
- Optimiser les moyens pour améliorer la performance et la qualité de service
- Coordonner les instruments de pilotage et de contrôle de gestion de l'activité

**Sapè / Savoirs :**

Accompagnement au changement

Gestion des processus, repérage de bonnes pratiques, appétence pour l'innovation

Savoir analyser et saisir rapidement les enjeux principaux d'un dossier ou d'une situation, faire émerger les choix possibles en fonction du contexte de la collectivité

Maitrise des fondamentaux du statut de la FPT

Méthodologie et outils du management par objectif, ingénierie de projet

Connaissances générales et techniques sur les domaines de compétences de la DGA et notamment en matière de ressources humaines :

- Statut de la FPT et de sa jurisprudence, cadre réglementaire relatif aux instances (CAP et CT), textes réglementaires relatifs à la gestion du temps de travail et des absences, enjeux de l'absentéisme au sein de la collectivité, cadre juridique disciplinaire, cadre réglementaire en matière de gestion des retraites, problématiques et développements liés

au SIRH, fonctionnement du contrôle de légalité et connaissances comparées du code du travail, gestion statutaire des ATTEE.

- Ingénierie en Hygiène et sécurité, gestion des risques, enjeux et évolution et cadre réglementaire des politiques, la prévention des risques, sociologue des organisations, ergonomie du travail
- Outils de gestion et de développement relatifs au recrutement, à la mobilité interne, au reclassement, à l'accompagnement individuel dans le respect de la politique de maîtrise de la masse salariale
- Formation professionnelle des agents de la Collectivité

### **Sapè essa / Savoir - être :**

Force de proposition auprès du (de la) DGA et de l'autorité territoriale

Sens de la relation à l'élu(e)

Autorité, capacité d'écoute

Capacité de communication avec les agents de terrain

Capacité à résister au stress et à prendre du recul

### **IV/ RILAZIONI / RELATIONS**

Sous l'autorité hiérarchique du (de la) DGA, il (elle) seconde et assiste ce dernier dans l'exécution de ses missions.

Échanges permanents et directs avec l'autorité territoriale, les élu(e)s en charge du ou des secteurs d'activité, les membres du comité de direction, le (la) DGA, le DGS.

Participation aux instances de gouvernance de la collectivité à la demande du (de la) DGA.

Participation au comité de direction en l'absence du (de la) DGA

Coopération avec les institutions et les partenaires aux plans national et du territoire.

Représentation de la collectivité auprès d'instances officielles, par délégation.

Communication régulière avec les collaborateurs (directeurs (trices) fonctionnel(le)s et/ou opérationnel(le)s concerné(e)s).

### **V/ CUNDIZIONI D'ASARCIZIU / CONDITIONS D'EXERCICE**

Champ d'intervention à l'échelle régionale et mobilités fréquentes.

Grande disponibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda des élus, aux imprévus.

### **VI/ AUTUNUMIA È RISPUNABILITÀ / AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉ**

Large autonomie dans la mise en œuvre des orientations et des actions de la DGA

Force de proposition auprès du (de la) DGA et du DGS

Garant(e) de la régularité juridique des actes et décisions pris par l'exécutif.

Garant(e) de la conduite du projet de la collectivité (contraintes, risques, communication, etc.).

### **VII/ I FATTORI D'EVULUZIONI/ LES FACTEURS D'EVOLUTION**

Nouvelle donne institutionnelle et territoriale en Corse.

Raréfaction des ressources.

Multiplication des normes juridiques et techniques.

Évolution et augmentation de la demande sociale et de la participation des usagers.

Demande de modernisation de l'administration.

Individualisation et judiciarisation accrues de la société.

Exigence croissante de rigueur et de transparence sur les actions menées

Logique de partenariats et coopération entre territoires, recherche de synergies dans la mise en œuvre des politiques publiques.  
Redéfinition des modalités de l'action publique : délégation, coproduction  
Recomposition des administrations territoriales (mutualisations...)  
Essor du management par projets, du travail en réseau et des organisations transverses.  
Évolutions des technologies de l'information et de la communication.  
Temps du changement permanent et de la complexité croissante.